

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT DE TRANSFERT N° 1

MARCHE DE CONSTRUCTION D'UNE DECHETERIE SIMPLIFIEE A  
SINNAMARY

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SAVANES**

1 rue Raymond CRESSON  
Quartier Cabalou - BP 437  
97310 - KOUROU  
@ : [accueil@ccds-guyane.fr](mailto:accueil@ccds-guyane.fr)  
Téléphone : 0594 22 00 17

**B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

**STRG (mandataire)**

17 RUE MOMBIN  
97 355 MACOURIA

**CEGELEC GUYANE SAS (co-traitant)**

Carrefour du Larivot BP 420  
97 329 CAYENNE CEDEX  
N° SIRET : 349 179 716 000 11

**C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.**

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre : marché de construction d'une déchèterie simplifiée à Sinnamary
- Date de la notification du marché public : 28 mai 2021
- Durée d'exécution du marché public : 6 mois
- Montant initial du marché public :
  - Montant HT : 786 150,12 €
  - Montant TTC : 786 150,12 €

**D - Objet de l'avenant.**

- Modifications introduites par le présent avenant :

Par délibération n°03\_BR\_2020\_CCDS du 10 Décembre 2020, le bureau communautaire de la CCDS a attribué le marché de travaux de construction d'une déchèterie simplifiée à Sinnamary – lot 1 au groupement d'entreprises STRG/CEGELEC.

Le montant du marché s'élève à 786 150,12€ (Sept cent quatre-vingt-six mille cent cinquante euros et douze centimes).

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte la cession du fonds de commerce par le Titulaire CEGELEC GUYANE SAS à la société GETELEC GUYANE SAS, Société par Actions Simplifiées, immatriculée au RCS de Cayenne sous le numéro 390 870 095 et dont l'adresse au siège social est ZI COLLERY 04 RUE DES LUCIOLES BP 779 – 97337 CAYENNE CEDEX à compter du 01/07/2020.

Dès lors, l'exécution du marché sera poursuivie à compter de la notification du présent avenant n°1 dans les mêmes conditions prévues par le marché par la société GETELEC GUYANE SAS.

Le nouveau titulaire se substituera à la société CEGELEC GUYANE SAS dans l'ensemble des biens, droits et obligations de GETELEC GUYANE SAS résultant des contrats conclus par celle-ci, contrats au nombre desquels se trouve le marché.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

NON  OUI

Montant de l'avenant :

- Montant HT : 0 €
- Montant TTC : 0 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 0 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Montant HT : €
- Montant TTC : €

**E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**Pour l'Etat et ses établissements :**  
*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ..... , le .....

Signature  
*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

### ■ En cas de notification par voie électronique :

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*